

FÉVRIER

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
28	29	30	31	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	1	2	3

Agenda

BIBLIOBUS

Place communale **vendredis 1^{er} et 15 février** de 15h à 18h.

VOTATION POPULAIRE

Dimanche 10 février
de 10h à 12h, salle communale.

VACANCES SCOLAIRES / HORAIRES MAIRIE

Du lundi 18 au vendredi 22 février. Attention, horaires réduits de la Mairie durant cette semaine: lundi à vendredi, de 7h30 à 12h30.

ENCOMBRANTS

Judi 28 février (à déposer avant 7h du matin aux emplacements habituels mais au plus tôt la veille).

Festival Antigél

Le plus grand festival d'hiver de Suisse revient avec «SHAKE GENÈVE» du 1^{er} au 23 février. Un riche programme d'événements musicaux et artistiques est proposé dans 21 communes genevoises. Infos: www.antigel.ch.



Bennes papier/carton qui débordent

L'état des points de collecte juste après Noël était déplorable. A la déchetterie des Brolliets, un amoncellement de cartons se trouvait hors bennes. La société Transvoirie avait pourtant vidé toutes les bennes avant Noël. Le problème vient des cartons jetés sans être pliés ou déchirés qui se bloquent dans le passage alors que la benne est loin d'être remplie. En adoptant les bons réflexes (cartons pliés, déchirés), on optimise la place et les frais de transport à charge des habitants de Puplinge. Les bennes pleines n'autorisent pas de déposer ses matières hors bennes. Le cas échéant elles doivent être reprises.

Test annuel des sirènes / Application Alertswiss

Chaque année un test des systèmes d'alerte est effectué dans toute la Suisse afin de vérifier leur bon fonctionnement. **Mercredi 6 février à 13h30**, un son oscillant continu d'une minute, sera diffusé sur l'ensemble du territoire. L'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) vous recommande **l'application Alertswiss**, à télécharger gratuitement sur votre smartphone. Cette application vous transmet les alarmes, alertes et informations en cas de catastrophe ou de situation d'urgence.



Travaux d'abattage et d'élagage de chênes du 4 au 8 février

Devant l'immeuble 2-12, rue de Frémis, un vieux chêne et deux jeunes chênes malades seront abattus et remplacés. Des travaux d'élagage auront également lieu. Pour des raisons de sécurité, les places de parking situées des deux côtés de la bande herbeuse seront inutilisables durant la journée. Des panneaux seront posés. Les commerces restent bien entendu ouverts.

Billets pour le match GSHC du vendredi 15 février

Exceptionnellement, la commune propose 28 billets à ses habitants pour le match GSHC vs HC Davos qui aura lieu à 19h45. Ne manquez pas ce rendez-vous. A retirer en Mairie dès maintenant.

Rappel concernant la subvention vélo électrique

Si vous avez acheté un vélo électrique en 2018, passez au plus vite en Mairie pour obtenir votre subvention de CHF 250.-. Nous vous rappelons que depuis le 01.01.2019, la subvention n'est plus proposée par l'Etat pour ce type d'achat.

Contrôle du stationnement à Puplinge

Du lundi au samedi, de 8h à 19h, les utilisateurs des places de parking en zone bleue ou en zone blanche «4 heures» doivent respecter la durée de stationnement autorisée. Le disque bleu est de rigueur sur les places bleues et blanches. Le macaron zone 36 permet de déroger à la limitation, mais uniquement sur les places blanches marquées spécifiquement avec une dérogation «macaron 36». Des contrôles sont effectués durant la semaine, y compris le samedi qui est un jour ouvrable. L'accessibilité aux commerces doit être maintenue pour les clients qui viennent en voiture.

IMPORTANT! Réaménagement de la rue de Graman - mise en place d'essai TPG

Des mesures à l'essai vont être mises en place courant février sur le tronçon de la rue de Graman allant du carrefour de Frémis à la sortie sud du village. Ceci permettra de tester, à l'aide d'éléments provisoires, les répercussions du projet de réaménagement de la rue de Graman sur le passage des bus TPG. Dès confirmation des dates et réception du plan des mesures, ces informations seront visibles dans notre vitrine d'affichage officiel et sur le site www.puplinge.ch.

Jobs d'été pour les 15-20 ans

Chaque été, plusieurs jeunes domiciliés dans la commune sont engagés pour différentes tâches d'entretien. Il s'agit essentiellement de nettoyer, notamment l'école (poussière, sols, WC, etc.), mais également de porter du matériel (pupitres, chaises, etc.). La durée de l'engagement est d'une semaine ou de deux semaines consécutives. Les jeunes qui n'ont pas encore décroché un job d'été à la commune peuvent postuler. Ils doivent déposer leur CV, ainsi qu'une lettre de motivation, en indiquant leurs disponibilités, coordonnées (nom, prénom, date de naissance, adresse, téléphones fixe et mobile, e-mail, mention si permis de conduire). Une réponse leur parviendra courant mars.

Votre déclaration d'impôts

À Genève, le canton prélève l'impôt cantonal et communal et redistribue ensuite la part correspondante aux communes. Il est donc très important d'indiquer dans votre déclaration d'impôt là où vous habitez au 31.12.2018 et dans quelle commune vous travailliez. C'est ainsi que la ou les communes concernées reçoivent la participation qui leur est due. Dans notre canton, chaque personne doit annoncer son changement d'adresse dans un délai de 15 jours suivant un déménagement. Cette déclaration se fait en mairie ou à l'Office cantonal de la population et des migrations (Onex).

Inscription (ou réactivation d'inscription) pour la crèche

Les parents qui souhaitent inscrire leur/s enfant/s à la crèche pour la rentrée 2019-2020, doivent le faire entre le **1^{er} et le 15 mars 2019**. La crèche accueille les enfants de 4 mois à 4 ans. Les formulaires d'inscription se trouvent sur le site www.eve-puplinge.ch et sont à renvoyer dûment complétés par mail (info@eve-puplinge.ch) ou par courrier (EVE Graines de Patenaillles - Crèche - rue de Graman 58 - 1241 Puplinge).

Vous cherchez à louer une place de parking couverte à Puplinge ?

Quelques places se trouvant dans le parking souterrain de l'immeuble 2-12, rue de Frémis sont disponibles à la location. Pour connaître le tarif et les conditions de location, veuillez contacter directement la régie Moser Vernet & Cie au 022 839 09 00 ou par e-mail, locations.accueil@moservernet.ch.

Programme proposé par le Club des Aînés

- **Mardi 05.02.19 à 9h30 - Balade** à Presinge par le Foron. Rdv rue de Frémis 12. Inscription: Jean-Marie Court, 079.583.14.05 - jm-court@bluewin.ch.
- **Jeudi 14.02.19, 9h à 11h - Petit déjeuner** suivi d'une animation - rue de Frémis 12. Inscription avant le 11.02.19: Sylviane Engels, 076.441.47.21 - sylenge@gmail.com.
- **Vendredi 15.02.19 à 10h - Petite balade pour un café** - Rdv rue de Frémis 12. Inscription: Alex Cornu, 026.660.12.82 - alex.cornu@bluewin.ch.
- **Jeudi 21.02.19 à 14h - Activités jeux** - rue de Frémis 12. Entrée libre. Renseignements: Willy Blättler, 022.349.25.14 - rita.blaettler@bluewin.ch.
- **Vendredi 22.02.19 à 12h - Déjeuner** à La Petite Auberge (av. Petit-Senn 2, 1225 Chêne-Bourg). Inscription avant le 15 du mois: Josette Wuest, 022.349.69.73.
- **Jeudi 28.02.19 à 9h - NOUVEAU! L'amicale de la dictée** - Rue de Frémis 12. Inscription: Alex Cornu, 026.660.12.82 - alex.cornu@bluewin.ch.



CLUB DES AÎNÉS DE PUPLINGE

Rue de Frémis 12 - 1241 Puplinge

Président

M. Jean-Marie Court - 022.349.28.07